Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

VILLE DE
Saint-Péray

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

VILLE DE SAINT-PÉRAY

COMMUNE DE
Rhône Crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

BUDGET GENERAL

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

INTRODUCTION

Le budget supplémentaire a pour objet principal la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent.

C'est un acte d'ajustement et de report.

Compte tenu du caractère électoral de l'année 2026, le budget primitif a été voté de manière anticipée par rapport aux autres exercices. Il ne comprenait donc ni les résultats de l'exercice précédent, ni les restes à réaliser (RAR). Il intégrait les prévisions de dépenses et de recettes de l'exercice.

Le budget supplémentaire 2026 complète donc le budget primitif 2026 en y ajoutant l'affectation du résultat, ainsi que les restes à réaliser (RAR). Devant être votés en équilibre par section, certains ajustements y sont inscrits.

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à hauteur de 1 011 237 €.

Dépenses			Recettes		
Opérations réelles			**Opérations réelles**		
011	Charges à caractère général	30 000,00 €	002	Excédent antérieur reporté	1 011 236,32 €
012	Charges de personnel	- €	013	Atténuations de charges	- €
014	Atténuations de produits	310 000,00 €	70	Produits des services	- €
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00 €	73	Impôts et taxes	- €
66	Charges financières	- €	731	Fiscalité locale	- €
67	Charges spécifiques	- €	74	Dotations, subventions	- €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	377 237,00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €
			76	Produits financiers	- €
			77	Produits spécifiques	0,68 €
			78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- €
	Sous-Total	*727 237,00 €*		*Sous-Total*	*1 011 237,00 €*
Opérations d'ordre			**Opérations d'ordre**		
042	Opération d'ordre de transfert entre section	- €	042	Opération d'ordre de transfert entre section	- €
023	Virement à la section d'investissement	284 000,00 €	043	Opération d'ordre intérieur section	- €
	Sous-Total	*284 000,00 €*		*Sous-Total*	*- €*
TOTAL		**1 011 237,00 €**	**TOTAL**		**1 011 237,00 €**

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Recettes de fonctionnement :

Intégration de l'excédent antérieur reporté de 1 011 236,32 €.

Dépenses de fonctionnement :

Pour équilibrer la section de fonctionnement, les crédits du compte 60612 – Energie n'avait pas été inscrits en totalité sur le BP 2026, un complément de 30 000 € est donc ajouté.

Pour le chapitre 014 – Atténuations de produits, la loi SRU n'avait pas été inscrite lors du vote du budget primitif, ni le Fonds de péréquation ressources communales et inercommunales (FPIC), au BS 2026, 260 000 € et 50 000 € viennent respectivement le compléter.

Au vu de l'excédent antérieur reporté en recettes, un provisionnement est possible sur le chapitre 68 pour un montant de 377 237 €.

Le virement à la section d'investissement d'un montant de 284 000 € finalise l'équilibre de cette section.

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 1 870 729 €.

Dépenses			Recettes		
Opérations réelles			**Opérations réelles**		
001	Déficit reporté	29 741,01 €	001	Excédent antérieur reporté	- €
100	CEP	5 811,00 €	104	Halte-Garderie	60 142,00 €
101	Cimetière	- €	121	Equipements sportifs	560 513,00 €
104	Halte-Garderie	90 000,00 €	10	Dotations, fonds divers	871 074,00 €
112	Espace Mialan	- €	13	Subventions d'investissement	115 000,00 €
121	Equipements sportifs	1 214 933,11 €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €
122	Ecoles	7 825,46 €	024	Produits des cessions	- €
135	Tennis	- €			
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00 €			
16	Emprunts et dettes	- €			
204	Subventions équipement versées	126 000,00 €			
21	Immobilisations corporelles	402 418,42 €			
	Sous-Total	*1 890 729,00 €*		*Sous-Total*	*1 606 729,00 €*
Opérations d'ordre			**Opérations d'ordre**		
040	Transfert entre sections	- €	040	Transfert entre sections	- €
			021	Virement section fonctionnement	284 000,00 €
	Sous-Total	*- €*		*Sous-Total*	*284 000,00 €*
TOTAL		**1 890 729,00 €**	**TOTAL**		**1 890 729,00 €**

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

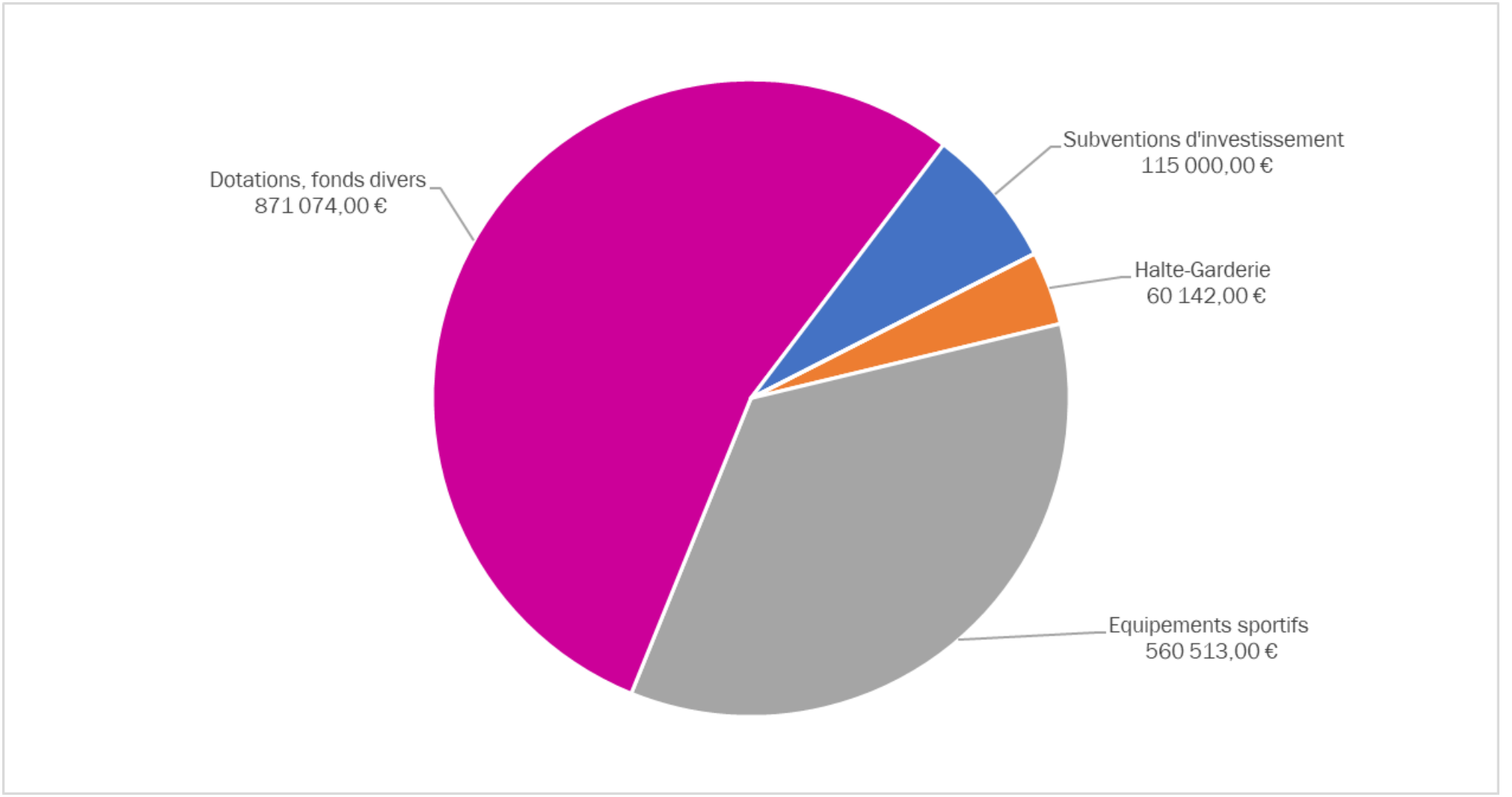

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Les recettes réelles d'investissement sont constituées de l'affectation du résultat de 2025 pour un montant de 871 074 € et des restes à réaliser suivants :

RAR RECETTES		
104	Halte-Garderie (Aménagement extérieur)	60 142,00
121	Equipements sportifs (Subventions REGION, DEPARTEMENT et DETR terrain synthétique)	560 513,00
13	Subventions d'investissement (Subvention DSIL Ateliers)	115 000,00

Montant total des restes à réaliser de recettes : 735 655 €.

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

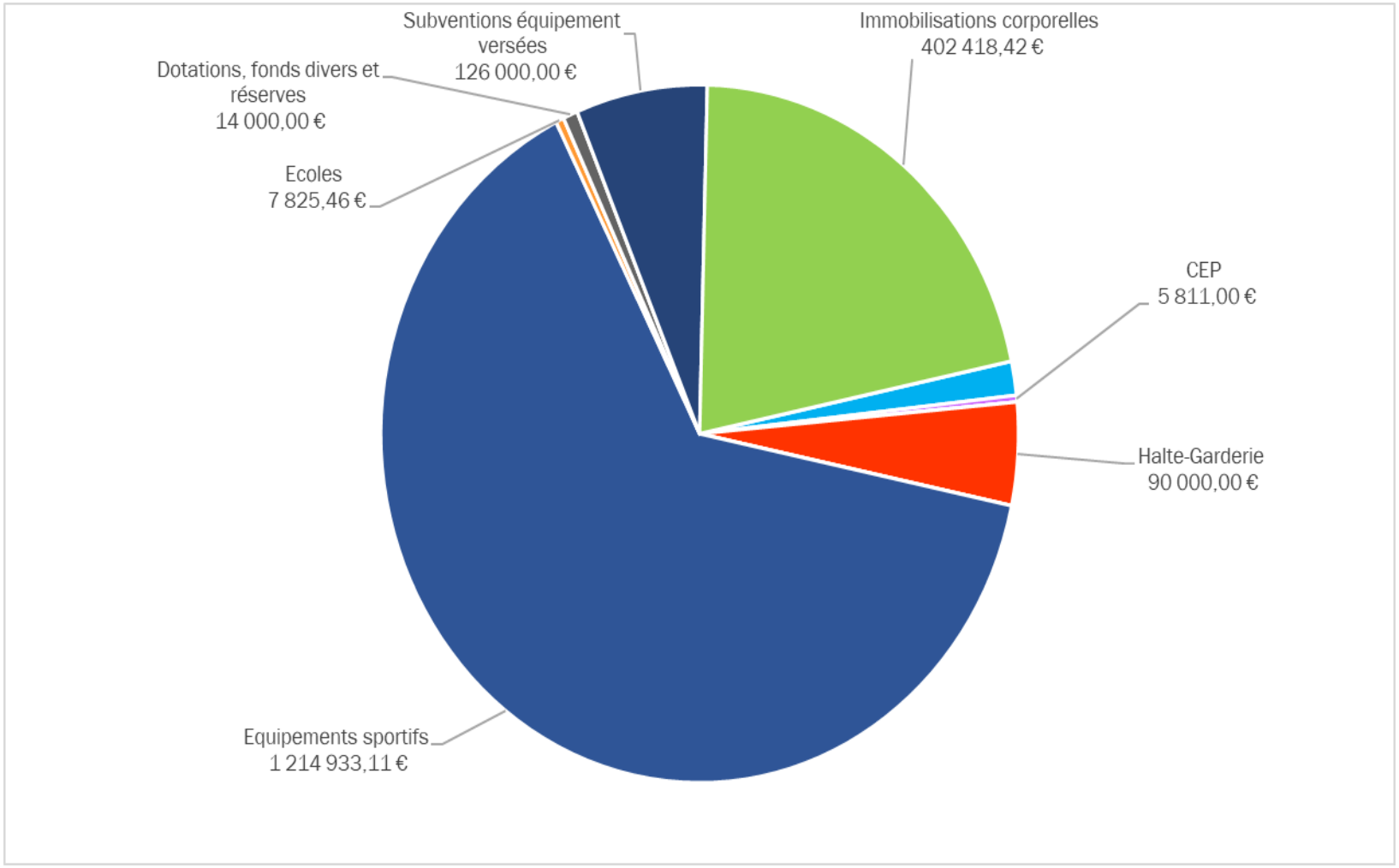

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40DIS2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Les dépenses réelles d'investissement sont constituées du résultat d'investissement reporté, il s'agit pour 2025 d'un déficit de 29 741,01 €, des restes à réaliser suivants :

RAR DEPENSES		
100	CEP (Travaux et fournitures)	5 811,00
104	Halte-Garderie (Aménagement extérieur)	90 000,00
121	Equipements sportifs (Travaux terrain synthétique, vestiaires foot, irrigation terrain entrainement)	1 194 933,11
122	Ecoles (Plaques acoustiques, marquage cour…)	7 825,46
204	Subventions équipements versées (Aide TPE)	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (Téléphonie, matériel, MO Ateliers, travaux viabilisation ateliers, équipements, poteau incendie...	277 418,42

Montant total des restes à réaliser de dépenses : 1 576 987,99 €.

Autres dépenses pour équilibrer les dépenses d'investissement :

204 – Subventions d'équipement versées : 125 000 €.

Cette somme correspond à l'enfouissement des réseaux secs de la rue Pierre et Marie Curie pour 45 000 € et la participation aux logements sociaux rue Jeanne d'Arc pour 80 000 €.

21 – Immobilisations corporelles : 125 000 €

Ce chapitre comporte des éléments pour des installations de voirie (poteau incendie, garde corps, mobilier urbain), des travaux d'extension de réseaux, du matériel et outillages techniques et le renouvellement du matériel informatique.

121 – Equipements sportifs : 20 000 €

10 – Dotations, fonds divers et réserves : 14 000 €.

Il s'agit de la taxe d'aménagement pour les ateliers communaux.

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE

LES PEYROUSES

Accusé de réception en préfecture
007-210702817-20260420-DELIB40BIS-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

BUDGET ANNEXE "LES PEYROUSES" - 2026 - BP

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLE	BP 2026	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLE	BP 2026
011 - Charges à caractère général				50 000,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				476 216,00
011 - Charges à caractère général	605	01	Travaux - Voirie, VRD	50 000,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7133	01	Variation en cours de production	476 216,00
011 - Charges à caractère général	6045	01	Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	-					
65 - Autres charges de gestion courante				-					
65 - Autres charges de gestion courante	65888	01	Autres charges diverses de gestion courante	-					
042 - Variation terrains aménagés				426 216,00					
042 - Variation terrains aménagés	71355	01	Variation terrains aménagés	426 216,00					
TOTAL				**476 216,00**	**TOTAL**				**476 216,00**

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLE	BP 2026	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLE	BP 2026
001 - Résultat investissement reporté				426 216,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				426 216,00
001 - Résultat investissement reporté	001	01	Résultat investissement reporté	426 216,00	3355 - Travaux en cours	3355	01	Travaux en cours	426 216,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				476 216,00	16 - Emprunts et dettes assimilées				476 216,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3355	01	Travaux en cours	476 216,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	1641	01	Emprunts en euros	476 216,00
TOTAL				**902 432,00**	**TOTAL**				**902 432,00**

A ce stade, le budget présente un déficit de 426 216 €, aucune opération ne s'est déroulée sur l'exercice 2025. En 2024, les acquisitions foncières avaient été réalisées pour assurer la maîtrise des terrains nécessaires à la mise en œuvre du projet. Cette maîtrise foncière constitue une étape déterminante, notamment dans la perspective de la réalisation de la déviation, qui contribuera à structurer et dynamiser l'aménagement futur du secteur.

En dépit d'un déficit initial, la trajectoire financière du projet laisse entrevoir, à terme, un rééquilibrage favorable pour la collectivité. Les aménagements prévus contribueront progressivement à la valorisation des terrains et à une meilleure rentabilisation des investissements déjà réalisés.
Ce budget s'inscrit ainsi dans une vision stratégique visant à anticiper et soutenir le développement du territoire, tout en améliorant durablement la situation financière de la commune.